

Niveau de la formation

Le programme du CPCAC et donc du DU « Fondamentaux comptables, juridiques et financiers de l'auditeur légal » est similaire à certaines épreuves du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) à savoir :

<u>Intitulés DCG</u>		<u>Intitulés CPCAC et DU</u>
- Epreuve 1 : Introduction au droit,	}	- Droit
- Epreuve 2 : Droit des sociétés,		
- Epreuve 3 : Droit social,		
- Epreuve 4 : Droit fiscal,		
- Epreuve 6 : Finance d'entreprise,	→	- Fiscalité
- Epreuve 8 : Système d'information de gestion,	→	- Gestion et finance des entreprises
		- Système d'information & techniques quantitatives de gestion
- Epreuve 9 : Introduction à la comptabilité,	}	- Comptabilité
- Epreuve 10 : Comptabilité approfondie,		
- Epreuve 12 : Anglais appliqué aux affaires.		
	→	- Anglais appliqué à la vie des affaires

(Pour mémoire le DCG comporte 13 épreuves)

Le DCG confère le grade de licence, le DU « Fondamentaux comptables, juridiques et financiers de l'auditeur légal » est donc de niveau II (nomenclature 1969), de niveau 7 (nomenclature Européenne). Destiné à des titulaires d'un master, il correspond néanmoins à un niveau L3.